

Le 26 mai 2015

## **Objet : Terrain de sport synthétique dans le parc Rutherford**

---

Récemment, l'arrondissement Ville-Marie a privilégié l'installation d'un terrain de sport synthétique au parc Rutherford. Dans le cadre d'une demande qui lui a été adressée, la Direction de santé publique du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Centre-Est-de-l'Île-de-Montréal (DSP) présente son avis quant aux risques à la santé reliés aux matériaux des gazons synthétiques, à la formation d'îlots de chaleur et à la proximité du réservoir d'eau potable municipal McTavish situé directement sous le terrain de sport prévu.

### **1) Risques à la santé reliés aux matériaux des gazons synthétiques**

En 2008 et en 2013, la DSP de Montréal a évalué les risques reliés aux matériaux des gazons synthétiques utilisés à la fois pour les terrains extérieurs et intérieurs à la Ville de Montréal. Les avis et rapports découlant de cette évaluation sont disponibles sur le site de la DSP et ont été résumés dans un avis émis en novembre 2014 portant sur un ensemble de questions ayant trait aux gazons synthétiques et aux risques à la santé ([http://www.dsp.santemontreal.qc.ca/dossiers\\_thematiques/environnement\\_urbain/thematiques/activite\\_physique\\_en\\_milieu\\_municipal/documentation.html](http://www.dsp.santemontreal.qc.ca/dossiers_thematiques/environnement_urbain/thematiques/activite_physique_en_milieu_municipal/documentation.html)).

Suite à ces revues critiques des études scientifiques portant sur les composantes chimiques des gazons synthétiques extérieurs et intérieurs et des analyses de risques à la santé à court et à long terme pour les utilisateurs de ces terrains, la DSP a conclu que **les risques à la santé reliés à l'utilisation de ce type de surface**, y compris ceux utilisant des fragments de styrène-butadiène recyclé (SBr), **sont non significatifs et que par conséquent, les joueurs peuvent pratiquer leur sport sur ce type de surface en toute sécurité.**

### **2) Îlots de chaleur**

En mars 2014, la DSP de Montréal a évalué les risques à la santé des terrains synthétiques, en abordant plus particulièrement le sujet des îlots de chaleur urbain. ([www.dsp.santemontreal.qc.ca/fileadmin/documents/dossiers\\_thematiques/Environnement/Sols\\_contamines/Avis\\_05032014\\_DSP\\_Terrains\\_synthetiques\\_1.pdf](http://www.dsp.santemontreal.qc.ca/fileadmin/documents/dossiers_thematiques/Environnement/Sols_contamines/Avis_05032014_DSP_Terrains_synthetiques_1.pdf)).

Les diverses installations sportives que l'on retrouve dans les parcs, dont les gazons synthétiques, les pistes de course, les terrains de tennis, les terrains de basketball ou les surfaces abritant les modules de jeux pour enfants retiennent plus la chaleur que les surfaces végétalisées. Lorsqu'un gazon synthétique est installé, il importe de tenir compte

de l'effet de la chaleur sur les sportifs qui y pratiquent leur sport. Pour ces utilisateurs, ainsi que pour les sportifs en général, il est conseillé, lors de périodes plus chaudes, de boire beaucoup d'eau, de réduire l'intensité des activités physiques et de prendre plus de pauses. La mise en place d'une végétalisation permettant d'offrir un espace ombragé aux utilisateurs de ces infrastructures est également encouragée. En effet, il est souhaitable que le verdissement et la plantation d'arbres fasse partie de tout type de projets pour lesquels la mise en place d'infrastructures sportives ou de jeu est prévue. La végétalisation permet de contrebalancer l'effet local de l'îlot de chaleur et d'offrir des espaces plus frais à l'ombre à l'ensemble de la population qui fréquente ces lieux. Le parc Rutherford a une vocation première très particulière puisqu'il héberge le réservoir municipal d'eau potable McTavish sur presque toute sa surface. En raison de la faible épaisseur de sols au-dessus du réservoir (environ 50 cm) et des considérations techniques du réservoir, on ne peut pas envisager la plantation d'arbres ni d'arbustes directement autour du terrain de sport synthétique. La plantation d'arbres devrait plutôt être envisagée sur les parcelles de terrain situées autour du réservoir. De plus, la possibilité d'installer des abris fournissant de l'ombre aux joueurs pourrait être étudiée, mais de telles installations ne doivent pas nuire aux infrastructures souterraines ni compromettre l'intégrité du réservoir.

### **3) Qualité de l'eau potable du réservoir McTavish**

Le maintien de la qualité de l'eau dans le réservoir McTavish est de première importance. Le terrain de sports en gazon synthétique du parc Rutherford est équipé d'un système de captation des eaux pluviales qui percolent à travers la surface de jeux. Ces eaux sont ensuite évacuées vers le réseau d'eau pluvial. De plus, la Ville de Montréal a mis en place un système de géomembranes au-dessus du réservoir afin de prévenir toute infiltration d'eau en provenance de la surface de jeux ainsi qu'un système de sécurité qui prévient les responsables de tout bris ou mauvais fonctionnement de ce système. En aucun temps, les eaux d'écoulement du parc Rutherford ne peuvent entrer en contact avec l'eau potable du réservoir McTavish.

Ainsi, en raison de la présence de ces systèmes de captation des eaux pluviales, et d'étanchéité et de sécurité du réservoir, la qualité de l'eau potable du réservoir ne sera pas influencée par la présence d'un terrain sportif en gazon synthétique dans le parc Rutherford.



Karine Price, M.Sc., Toxicologue



Monique Beausoleil, M.Sc., Toxicologue